



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières - n° 24 du 1^{er} septembre 2015



Date du prochain Bulletin : mardi 15 septembre 2015.
Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées les 24 août et 31 août par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

A retenir, cette semaine :

Pêcher-abricotier (p. 1-6) :

- ⇒ Tordeuse orientale : le vol se poursuit avec des prises parfois fortes
- ⇒ Thrips californien : présence de dégâts, soyez vigilants
- ⇒ *Xanthomonas*/maladies de conservation : soyez vigilants dans les parcelles en situations sensibles
- ⇒ *Xanthomonas* : **voir méthode d'évaluation du potentiel d'inoculum**

Pommier - Poirier (p. 6-9) :

- ⇒ Carpocapse : Troisième vol en cours en MVR
- ⇒ Maladies de conservation : soyez vigilants en cas de pluie

Châtaignier (p.10) :

- ⇒ Carpocapse et Tordeuse : Vol en cours.

Noyer (p.11-12) :

- ⇒ Carpocapse : un troisième vol est en cours
- ⇒ Mouche du brou : voir liste des nouvelles communes avec vol confirmé et captures éparses

Toutes espèces (p. 12-13) :

- ⇒ Mouche méditerranéenne : Soyez vigilants
- ⇒ *Drosophila suzukii*: **Restez vigilants, période à haut risque en cours**
- ⇒ *Xylella fastidiosa* : **Signalez tous symptômes suspects aux correspondants observateurs Fredon/Fdgdon**

ABRICOTIER - PECHER

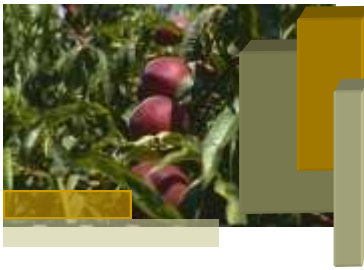
Les bilans sont réalisés à partir d'un nombre faible de parcelle de référence de pêchers et d'abricotiers, la majorité étant désormais récoltée.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

Situation : Le vol se poursuit. Les prises sont en légère diminution mais restent parfois élevées avec 75 captures enregistrées le 31 août sur une parcelle de pêcher en Moyenne Vallée du Rhône. Des dégâts sur fruits (de 1 à 5 %) étaient visibles les 24 et 31 août sur trois parcelles de pêcher du réseau en Moyenne Vallée du Rhône.

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES des 24 et 31 août 2015 sur pêcher

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR 24 août 2015	3	0	0	1	1	1
MVR 31 août 2015	4	0	1	2	0	1



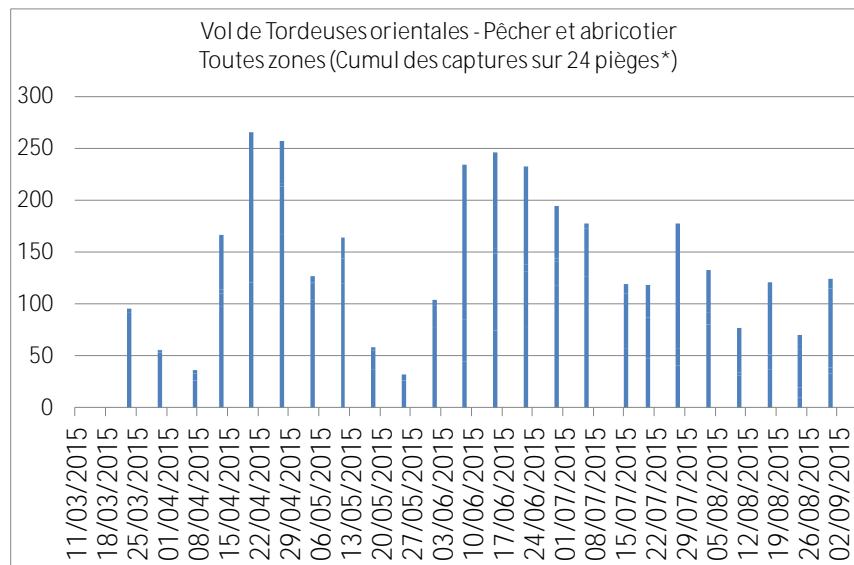
BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES des 24 et 31 août 2015 sur abricotier

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR 24 août 2015	3	0	2	1	0	0
MVR 31 août 2015	4	2	0	0	2	0



* cumul sur 6 pièges le 24 août, sur 8 pièges le 31 août

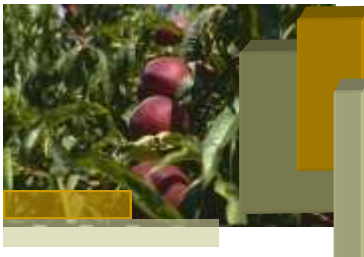
Analyse de risque : **Il existe toujours un risque d'attaque sur fruits.** Les variétés tardives d'abricotiers peuvent être concernées, même si les attaques sont plus rares que sur pêchers.

MALADIES DE CONSERVATION

Situation : Lors des comptages réalisés à l'approche de la récolte, les 24 et 31 août, trois parcelles de pêchers en Moyenne Vallée du Rhône étaient concernées par la présence de fruits pourris. L'une d'entre elle présentait 9% de fruits atteints.

Analyse de risque et prophylaxie : Soyez vigilants en cas de pluie, en particulier dans les parcelles présentant des foyers infectieux (**rameaux contaminés, fruits momifiés**), ou des blessures (attention en cas de grêle, morsures de forficules...). **Le grossissement brusque des fruits peut entraîner des microfissures en fragilisant l'épiderme, attention à bien gérer l'irrigation (humidité en conditions de températures chaudes favorables).**

- Pour limiter les contaminations, des mesures prophylactiques doivent être mises en place :
- Dans les vergers non récoltés, réaliser une taille en vert pour aérer les arbres et diminuer l'hygrométrie du feuillage
 - Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés, et les rameaux porteurs de chancres. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
 - Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers. Intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA* PV. *PRUNI*

Situation : Lors des comptages réalisés à l'approche de la récolte, la maladie a été détectée sur deux parcelles de pêcheurs en Moyenne Vallée du Rhône. Le 24 août, 2 % de fruits atteints ont été observés sur une parcelle de pêcher où les premiers signes de la maladie avaient été détectés en mai. Le 31 août, 10.5% de fruits atteints par la maladie étaient visibles sur une autre parcelle de pêcher du réseau en Moyenne Vallée du Rhône.

Analyse de risque : Soyez vigilants dans les parcelles de pêcheurs et d'abricotiers sensibles, y compris les parcelles touchées en 2014. Le développement de la bactérie est maximum à 30°C. Au-delà de 22 °C, moins de 5 heures d'humectation suffisent pour entraîner des contaminations. **Soyez donc vigilants en cas de pluie et en conditions d'irrigation (attention aux branches fruitières en bas des arbres).**

Prophylaxie : Maintenir les mesures prophylactiques.

- Intervenir dans les parcelles saines d'abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite.
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remiser au sec jusqu'au lendemain.
- Irriguer avec modération, en fonction du besoin. Ne pas arroser trop tôt.
- Eviter les excès d'azote, et les déficits potassiques, se contenter d'une vigueur moyenne mais correcte
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire l'aspersion sur frondaison, à éviter absolument. Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte.

Evaluation du potentiel d'inoculum sur pêcher :

Voici une méthode d'évaluation du potentiel d'inoculum à mettre en œuvre cette semaine, qui permettra au producteur d'évaluer le niveau de risque d'attaques de *Xanthomonas* l'année prochaine. (Source Groupe de travail *Xanthomonas* animé par le Ctifl)

La notation se fait normalement en août avant la chute complète des feuilles atteintes par *Xanthomonas* (Xap). En général, à cette période de l'année, le *Xanthomonas* qui s'est développé sur feuilles peut être présent sur toute la longueur du rameau mixte car il n'y a plus de feuilles en croissance.

Sur 100 rameaux mixtes par parcelle (en évitant les arbres de bordure), observer la totalité des feuilles de la pousse en regardant les faces inférieures et supérieures des feuilles.

- Si aucune tache de Xap n'est observée, affecter la note 0 à la pousse.
- Si une ou plusieurs taches de Xap sont observées, affecter la note 1 à la pousse.
- Pour les pousses notées 1, si les taches sont isolées ou si les feuilles atteintes représentent moins de 20 % de l'ensemble des feuilles du rameau, alors la pousse reçoit le qualificatif F (Faible). Tenir compte des feuilles déjà chutées à cause de Xap.
- Si les feuilles atteintes représentent plus de 20 % de l'ensemble des feuilles du rameau, alors la pousse reçoit le qualificatif I (Important). Prendre en compte les feuilles chutées à cause de Xap.

Chaque pousse reçoit donc une note 0 ou 1, avec un qualificatif F ou I pour les notes 1.

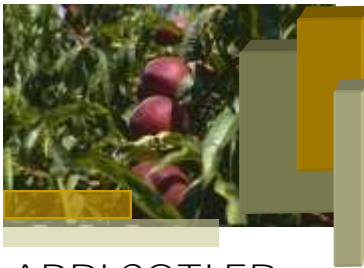
Puis on totalise les notes et les qualificatifs attribués aux 100 pousses, et on classe la parcelle pour un niveau d'inoculum d'automne selon la grille ci-dessous :

	Somme des notes 1 = 0	Somme des notes 1 = 1 à 20	Somme des notes 1 = 21 à 100
Somme des quantitatifs I < 10	Absent	Faible	Moyen
Somme des quantitatifs I = 10	-	Moyen	Fort

FORFICULES—*FORFICULA AURICULARIA*

Situation : La pression reste importante. Le 26 août, une parcelle de pêcheurs en Moyenne Vallée du Rhône présentait des morsures sur fruits avec 2.5 % de dégâts.

Analyse de risque et méthodes alternatives : Le risque de morsure reste fort. En complément de la barrière de glu, il est important d'éliminer les branches touchant le sol, et les rejets qui constituent des ponts de passage pour les forficules, pour contourner l'anneau de glu. Attention à la gestion de l'engrais qui peut former par endroit des ponts de passage pour l'insecte.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

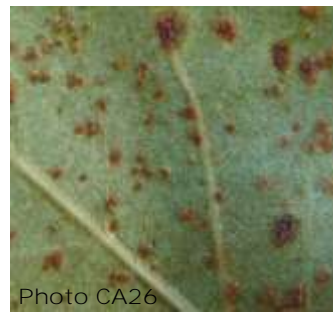
RHONE-ALPES



ABRICOTIER

ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZSCHELIA PRUNI-SPINOSAE*

Biologie : Le champignon se conserve à l'automne et en hiver sur leur hôte intermédiaire (anémones des jardins) ou bien sur les hôtes primaires (principalement prunier et abricotier). Au printemps, des spores se forment et sont disséminées par le vent dès la sortie des premières feuilles (celles provenant des anémones ne peuvent infecter que les prunus, et vice versa). La période critique de contaminations sur abricotier se situe en mai-juin en période de durcissement du noyau à la faveur des pluies. L'été est la période d'apparition des nouveaux symptômes sur feuilles : pustules de couleur brun orangé sur la face inférieure (Cf. photos ci-dessous) et décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre, sur la face supérieure. Les pustules sont formés de nouvelles spores qui peuvent entraîner des contaminations en conditions humides. Selon leur type, celles-ci infectent soit les anémones, soit de nouveau les prunus.



Situation : En Moyenne Vallée du Rhône, lors des comptages réalisés les 24 et 31 août, 3 parcelles sur 12 présentaient des symptômes de rouille avec 5%, 35% et 60% d'arbres concernés (entre 5 % et 12% de feuilles attaquées).

Analyse de risque : Nous sommes actuellement dans une période favorable à l'observation des symptômes, mais le risque de contamination à l'occasion des pluies sur abricotier et prunier est moindre à cette période. La rouille du prunier peut dans certaines conditions provoquer le jaunissement du feuillage puis une défoliation prématurée des arbres. Mais étant donné les conditions climatiques sèches connues depuis le mois de mai qui n'ont pas été favorables au champignon, le risque d'observer des défoliations est faible. Observez vos parcelles.

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER-ECA

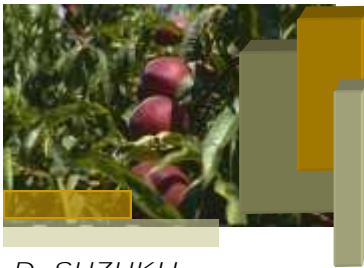
Situation: Lors des observations du 31 août, une parcelle d'abricotiers du réseau en Moyenne Vallée présentaient 3.5% des arbres atteints par la maladie.

Réglementation : Cf. BSV n° 20 du 07/07/2015

Analyse de risque et mesures de lutte : Actuellement, nous ne sommes pas en période de risque de contamination par le vecteur *Cacopsylla pruni*. **Mais, profitez de la période estivale** pour repérer les arbres atteints. Les symptômes (Cf. photo dans BSV n°23) sont en effet plus facilement visibles : les feuilles jaunissent et s'enroulent autour de la nervure principale (à ne pas confondre avec des problèmes au niveau des racines ou du collet).

Les mesures de lutte obligatoire définies par l'arrêté du 18 décembre 2014 en Drôme-Ardèche, sont les suivantes :

- repérer et éliminer les arbres présentant des symptômes de manière à ce qu'il n'y ait pas de rejet de porte-greffe
- Ne pas laisser se développer les rejets de porte-greffes des arbres fruitiers
- Il est également demandé de signaler les vergers abandonnés et présentant des symptômes



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



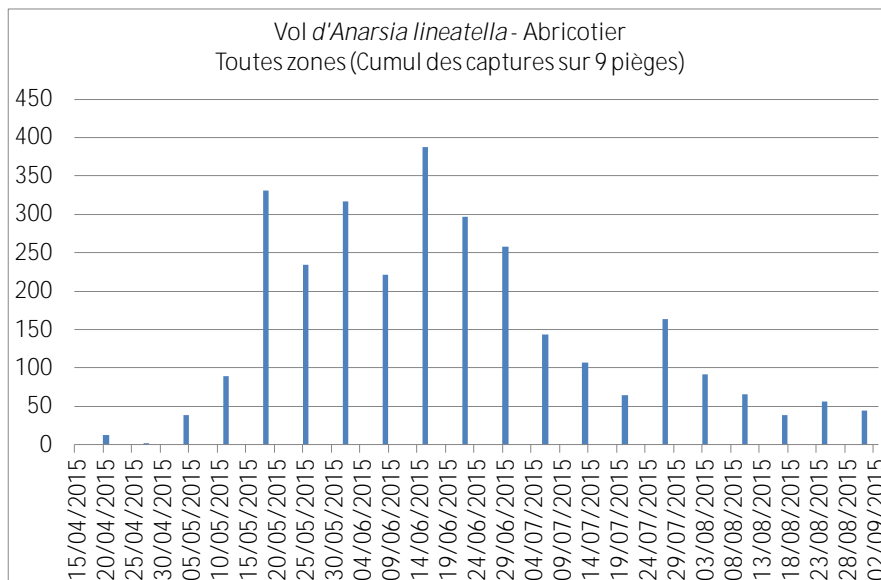
D. SUZUKII

Analyse de risque : Il existe un risque d'attaque sur abricots à maturité à cette période en particulier si les fruits sont sujets à l'éclatement, aux microfissures ou autres blessures (soyez vigilants dans les parcelles grêlées, avec dégâts importants de forficules). **Soyez vigilants en particulier à proximité des parcelles de cerisiers, et réalisez des observations régulières pour repérer et détruire tous fruits suspects.**

PETITE MI NEUSE DU PECHER—*ANARSIA LINEATELLA*

Situation : Le deuxième vol se poursuit. Le seuil de 30 captures a été franchi le 31 août avec 31 prises sur un piège en parcelle d'abricotier en Moyenne Vallée du Rhône. **Aucun dégât n'a été observé à ce jour.**

Résultats des suivis d' <i>ANARSIA</i> sur abricotier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 30 captures	Nombre de pièges avec plus de 30 captures
MVR 24 août 2015	3	0	0	0	3	0
MVR 31 août 2015	4	0	2	1	0	1



Analyse de risque : Le risque d'attaque sous l'effet du développement des larves de deuxième génération concerne les parcelles de variétés tardives proches de la récolte, avec dépassement du seuil de 30 captures par semaine.

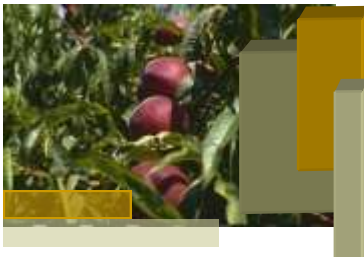
PÊCHER

THRIPS CALIFORNIEN - *FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS*

Biologie : Cf. *BSV n°15*

Situation : Lors des comptages des 24 et 31 août, aucune parcelle du réseau n'était concernée par la présence de thrips. Néanmoins, de faibles dégâts étaient visibles le 24 août sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône avec 1% de fruits attaqués.

Analyse de risque et prophylaxie : Soyez vigilants sur les variétés proches de la maturité, en cas de nouvelle période chaude et sèche.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Veillez à **faucher régulièrement l'enherbement** pour enlever les fleurs, et limiter ainsi ses populations. Des fauches trop espacées peuvent provoquer des remontées soudaines et massives de thrips dans les arbres. Ces remontées peuvent être particulièrement préjudiciables dans les **15 à 20 jours précédant la récolte.**

Seuil de nuisibilité : 50 thrips pour 100 pousses (par battage) ou 100 formes mobiles pour 50 fruits observés (soit 2 individus par fruit).

CERISIER

MALADIE DU FEUILLAGE (CYLINDROSPORIOSE OU ANTHRACNOSE, CORYNEUM)

Analyse de risque : Certains vergers peuvent présenter des symptômes de corynéum, de cylindrosporiose. En cas de périodes pluvieuses prolongées, des contaminations peuvent se développer et entraîner **des chutes massives de feuilles en cours d'été.**

POMMIER-POIRIER

BILAN RECOLTE

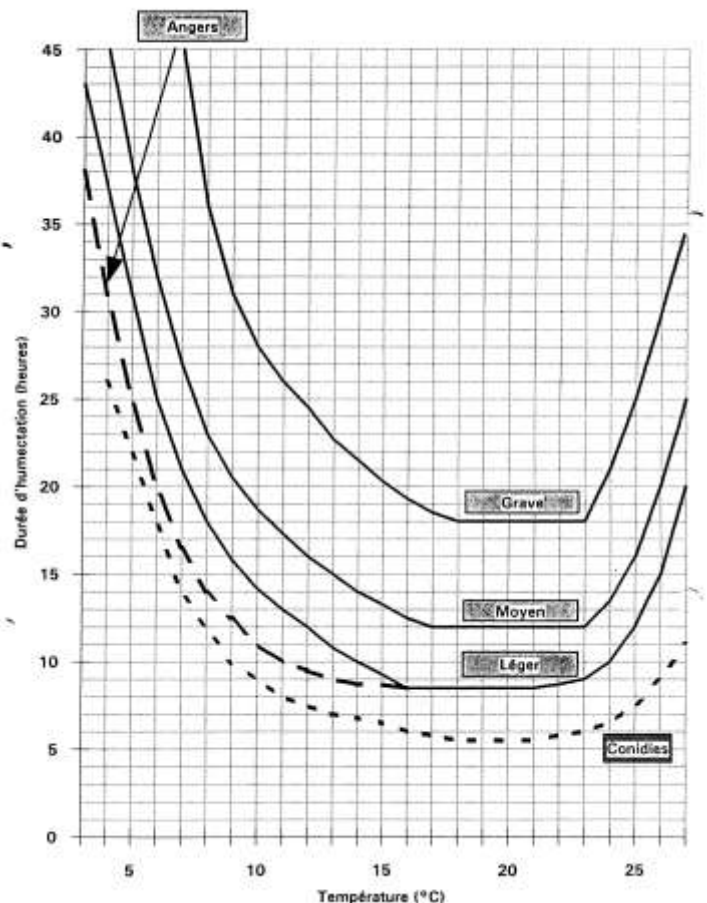
A la récolte, il est important de faire un comptage sur 1 000 fruits pour connaître le niveau de pression des ravageurs (carpocapse, tordeuses de la pelure, pou de San José, punaise...) et maladies (tavelure, maladies de conservation, maladie des crottes de mouche, maladie de la suie...) et mieux appréhender la saison 2016.

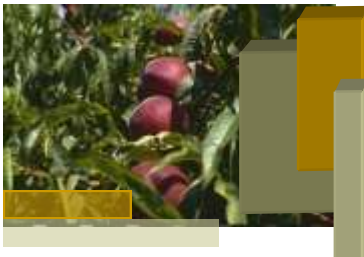
TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

Analyse de risque : En cas de pluie et de longue période d'humectation, des contaminations secondaires peuvent se produire. Soyez également **vigilants dans vos parcelles en cas d'irrigation par aspersion**, car le feuillage peut rester humide plusieurs heures.

Pour que des contaminations par les conidies **se produisent, il faut 5 h 30 à 6 heures d'humectation entre 15°C et 25°C, 9 heures d'humectation à 26°C et 11 heures d'humectation à 27°C**, selon Mills.

Courbe de Mills : niveaux de risque pour les Ascospores et les Conidies





BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



MALADIES DE CONSERVATION

Les principaux champignons responsables de ces pathologies sont :

- ⇒ des parasites latents, c'est-à-dire **des champignons pénétrant dans les fruits par des portes d'entrée naturelles** comme le *Gloeosporium*, le chancre commun, le *Phytophthora*...
 - ⇒ Ou des parasites de blessures, comme les *Monilia*, le **botrytis de l'œil**, le *Penicillium*...
- Cf. description et photos dans BSV n°23 du 18/08/2015*

Situation : Aucun signalement de maladies de conservation n'a été fait à l'issue des observations des 24 et 31 août.

Analyse de risque et prophylaxie : Les maladies de conservation sont favorisées par un temps humide dans le mois précédent la récolte. Surveillez la météorologie.

Mettez en place des mesures prophylactiques à la récolte :

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.
 - Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de **conditionnement et triez à l'entrée en station.**
 - **Supprimez tout ce qui peut entrainer des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs).**
 - Eliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*).
 - Evitez de cueillir en conditions pluvieuses.
 - Utilisez des emballages propres.
- ⇒ Ne laissez pas séjourner dehors les palox et caisses récoltés.

CARPOCAPSE - CYDIA POMONELLA

Situation : Le deuxième vol est désormais terminé en Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie . Un troisième vol est actuellement en cours en Moyenne Vallée du Rhône où les prises peuvent être importantes. **55 captures ont été observées sur un piège de Moyenne Vallée du Rhône le 24 août.**

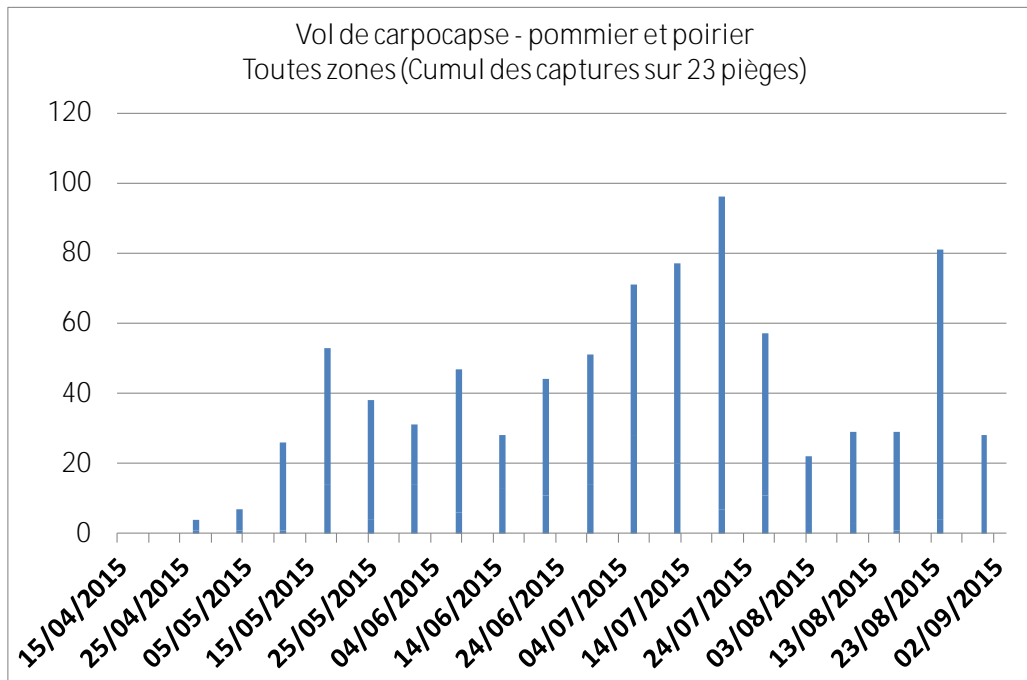
Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 24 août sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 2 captures	Nombre de pièges avec 3 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	14	8	1	3	1	1
RL	2	2	0	0	0	0
S-HS	17	16	1	0	0	0

Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 31 août sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 2 captures	Nombre de pièges avec 3 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	14	10	2	1	0	1
RL	1	0	1	0	0	0
S-HS	1	1	0	0	0	0



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Modélisation et analyse de risque :

D'après le modèle, la période des éclosions de G2 est désormais terminée en tous secteurs.

Grâce aux conditions climatiques chaudes et sèches, le vol de troisième génération existe, des captures sont toujours présentes et les risques de piqûres aussi.

TORDEUSE ORIENTALE - *CYDIA MOLESTA*

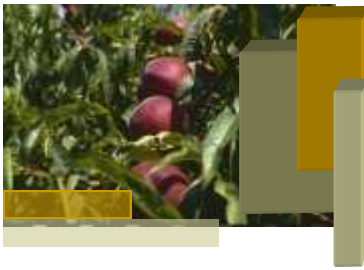
Situation : Le vol se poursuit. Les prises se maintiennent et sont parfois élevées avec 31 et 39 captures enregistrées les 24 et 31 août sur une parcelle de pommier de Moyenne Vallée du Rhône.

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 24 août 2015 sur pommier-poirier

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	8	1	3	0	3	1
RL	2	2	0	0	0	0
S-HS	11	9	0	1	0	1

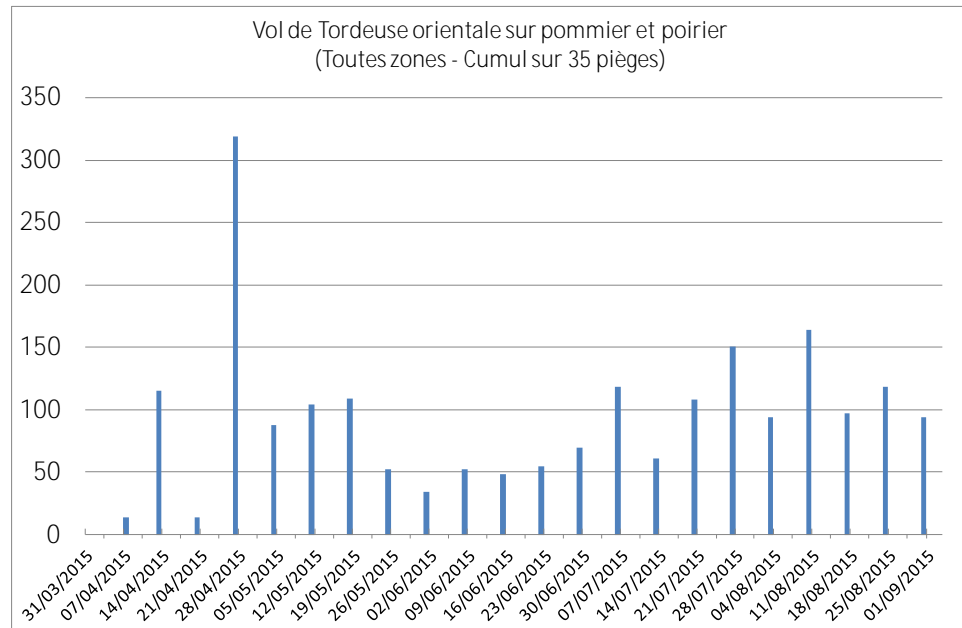
Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 31 août 2015 sur pommier-poirier

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	8	1	3	1	1	2
RL	2	1	1	0	0	0
S-HS	1	1	0	0	0	0



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Analyse de risque : Le risque d'attaque peut concerner les fruits à pépins à cette période surtout lorsque la récolte de pêches est terminée. Soyez vigilants. Les dégâts ressemblent à ceux du carpocapse. **La distinction se fait par l'observation des larves à la loupe, celles de tordeuses orientales présentant un peigne anale à la différence de celles de carpocapse.** Et les larves de tordeuses orientales évitent la zone de pépins en creusant leur galerie.

TORDEUSES DE LA PELURE - *CAPUA* et *PANDEMIS*

Situation : Nous sommes actuellement en fin de vol de deuxième génération.

Analyse de risque : **Des attaques sur fruits peuvent encore se produire, sous l'effet du développement des larves de G2.**

FEU BACTERIEN-*ERWINIA AMYLOVORA*

Prophylaxie : Observez régulièrement vos parcelles, assainissez obligatoirement en cas de présence. Cf. photo de symptôme sur poirier dans le BSV n° 15, et sur pommier dans BSV n° 16.

Retrouvez les mesures prophylactiques détaillées et toujours en vigueur dans la Note Technique Feu Bactérien 2013 : http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2013_cle0fa984.pdf

POIRIER

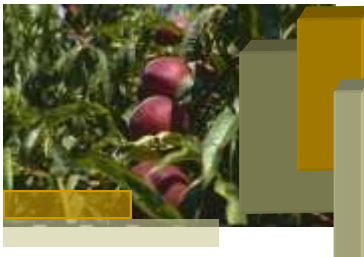
PSYLLE DU POIRIER—*CACOPSYLLA PYRI*

Analyse de risque et prophylaxie : Maintenez les mesures d'aspersion qui permettent de limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts. Cela permet de lessiver le miellat et de fragiliser les larves (**alternance entre période d'irrigation, et période sèche**). Cette mesure est **déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien, et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes ou cette année.**

KIWI

BACTERIOSE DU KIWI - *PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE*

En cas de dégâts suspects, contactez le SRAL Rhône-Alpes. Veillez à mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter la progression de la maladie en verger :



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



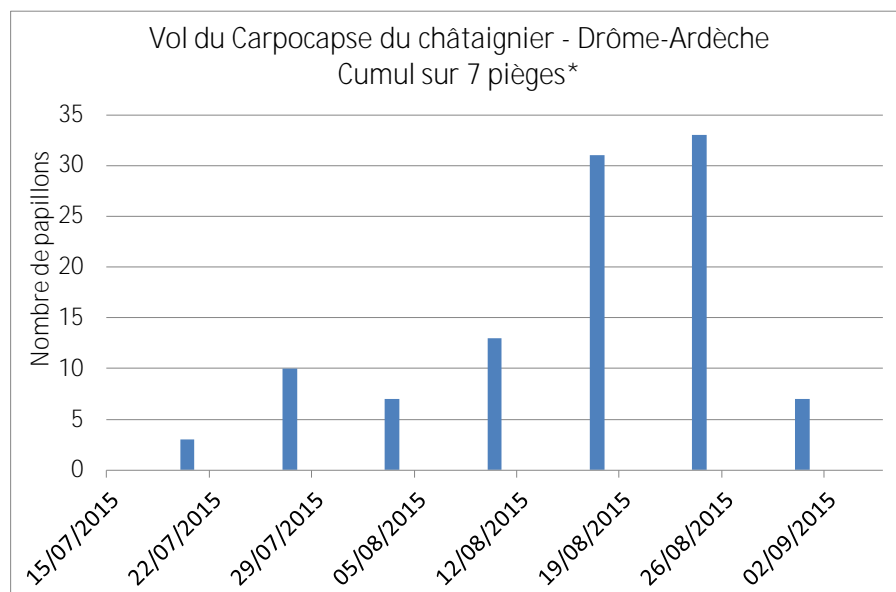
- Limiter le plus possible le transport de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.
- Pour toute opération, commencer par les parcelles présumées saines et terminer par les contaminées.
- Après le passage dans ces dernières, veiller à limiter le risque de sortie de la parcelle de débris végétaux contaminés.
- Eliminer feuilles et tout matériel végétal qui pourraient souiller les engins utilisés (grille du pulvérisateur, lames du broyeur, roues du tracteur, etc...), pour ne pas prendre le risque de les transporter dans une parcelle saine.
- Laver les outils de taille des débris végétaux et les désinfecter avant leur remisage.
- Ne pas garer les véhicules sous les kiwis.
- Important : dans la mesure du possible éviter de travailler dans vos plantations par temps humide

Retrouvez plus d'informations sur les mesures prophylactiques en cliquant sur le lien suivant :
http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_RA_Arbono33du12102011_cle09663e.pdf

CHATAIGNIER

CARPOCAPSE

Situation : Le vol de carpocapse du châtaignier se poursuit en Drôme et Ardèche avec des prises qui restent élevées.



* cumul sur 5 pièges le 31 août

Analyse de risque : Nous sommes dans la période à haut risque d'attaque sur fruits actuellement.

TORDEUSES DU CHATAIGNIER

Situation : 7 captures ont été enregistrées au total sur 3 pièges le 24 août. Le 31 août, 2 captures ont été réalisées sur deux parcelles.

Analyse de risque : Il existe un risque d'attaque actuellement sur les parcelles sensibles.

NOYER

CARPOCAPSE - *CYDIA POMONELLA*

Situation : le deuxième vol est désormais terminé. Un troisième vol a débuté depuis la semaine dernière se traduisant par des captures soutenues. Les conditions estivales très chaudes que nous avons connu ont pu être favorables au développement total d'une partie des larves de deuxième génération, et entraîner l'émergence d'un troisième vol.



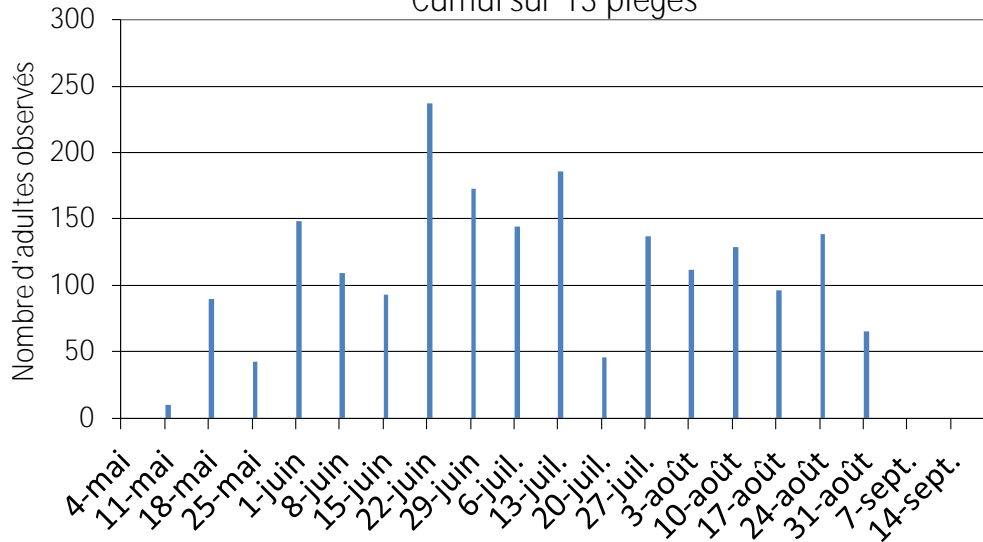
BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Vol du carpocapse des noix - Rhône-Alpes

Cumul sur 13 pièges



Analyse de risque : Il existe actuellement toujours un risque d'attaque. Soyez vigilants.

MOUCHE DU BROU DE LA NOIX

La Mouche du Brou de la Noix a fait l'objet d'un changement de réglementation fin 2013. Depuis 2014, la lutte n'est plus inscrite dans un cadre obligatoire. Cependant le suivi de ce ravageur reste important et nécessaire pour la filière : en 2015, un réseau de piégeage est maintenu et comprend 196 pièges en-glués jaunes répartis sur 171 communes/zones, suivis par un réseau spécifique de 145 observateurs. Pendant toute la saison, le BSV fera état des communes avec vol observé et des communes avec captures éparées.

L'adulte est identifiable par la présence d'un point jaune caractéristique du genre *Rhagoletis* en bas du thorax, ET des ailes transparentes marquées par 3 traits noirs épais, dont le dernier est prolongé en forme de L. (Voir photos dans BSV n°21 du 21/07/2015).

Situation :

Voici la liste des nouvelles communes ou zones de communes (zone précisée par une lettre à côté du nom de la commune), concernées par des captures, depuis la parution du dernier BSV :

Liste des nouvelles communes (ou zones de communes) avec vol confirmé au 1^{er} septembre 2015

Département	Communes
26115	DIVAJEU
26210	MONTRIGAUD
38278	NOTRE DAME DE L OSIER
38359A	ST ANTOINE L ABBAYE_A
38049	BOSSIEU
26195	MONTCLAR SUR GERVANNE
38501	TENCIN

Liste des nouvelles communes (ou zones de communes) avec captures éparées au 1^{er} septembre 2015 :

Département	Communes
26207B	MONTMIRAL_B
38036	BEAUVOIR EN ROYANS
38099B	CHEVRIERES_B
38145	DIONAY
26117	ECHEVIS
38263	MORETTE



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Erratum BSV n°23 du 18/08/15 :

Le 18 août, les communes suivantes faisaient partie des nouvelles communes (ou zones de communes) avec vol confirmé à cette date : Divajeu (26), Montrigaud (26), Notre-Dame-de-l'osier (38), St Antoine l'Abbaye_B(38)

Le 18 août, la zone de commune Montmiral_A faisait partie de la liste des nouvelles communes avec captures éparses à cette date.

FRUITS ROUGES

D. SUZUKII SUR FRUITS ROUGES

Situation : Pour rappel, seuls les mâles sont comptabilisés lors des relevés. Sur fraisiers à Thil (01), 20 mâles ont été capturés le 21 août, 22 mâles le 28 août. A Roussillon (28), 1 et 2 mâles ont respectivement été capturés les 24 et 31 août. Aucune prise n'a été observée sur mûres ces deux dernières semaines.

Analyse de risque et prophylaxie : **Nous sommes toujours dans la période à risque d'attaque. Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Il est donc recommandé de :**

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter de vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*
- ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).
- **Maintenir un enherbement bas et aérer au maximum la culture. Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité**
- Récolter les fruits avant la sur-maturité. Les fruits infestés sur le plant ou tombés au sol sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

TOUTES ESPECES

CICADELLE PRUINEUSE - *METCALFA PRUINOSA*

Situation : La présence faible d'adultes *Metcalfa pruinosa* a été observée le 21 août sur une parcelle de pommier. Cf. Biologie et photos dans BSV n°21 du 21/07/2015.

Analyse de risque : **La période actuelle est favorable au développement de l'insecte. Soyez vigilants.**

MOUCHE MEDITERRANEENNE - *CERATITIS CAPITATA*

Biologie : Cf. BSV n° 22 du 04/08/2015

Situation : Un suivi hebdomadaire est en place pour la surveillance des populations de mouches méditerranéennes. Les premières captures avaient été observées sur pêcher le 17 août. Aucune capture n'a été observée les 24 août et 31 août.

Analyse de risque : L'installation de la mouche méditerranéenne peut être favorisée par des conditions chaudes et sèches dans notre région. **Il existe un risque d'attaque sur fruits en cas de vol de l'insecte** détecté par piégeage.

XYLELLA FASTIDIOSA

La présence de cette bactérie polyphage qui a causé en Italie la perte de milliers d'hectares d'oliviers, a été détectée pour la première fois en France, dans le Sud de la Corse, à partir d'un échantillon de Polygala à feuilles de myrte prélevé le 20 juillet. Des mesures de lutte ont été mises en place conformément à la Décision européenne du 18/05/2015 qui encadre la surveillance de cet organisme réglementé. La



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



souche détectée en Corse est différente de celle présente en Italie. Pour en savoir plus, consultez la page :

<http://agriculture.gouv.fr/en-savoir-plus-sur-la-sous-espece-de-xylella-fastidiosa-detectee-en-corse>

En Rhône-Alpes, en cas de symptômes suspects, contactez les correspondants observateurs du réseau Fredon/Fdgdon chargés de centraliser les signalements. **Pour obtenir les coordonnées des référents**, consultez la page : <http://www.fredonra.com/filiere-agricole/arboriculture/xylella-fastidiosa/>

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Tony COUANON, FDGDON 26

Comité de validation : Chambre d'agriculture de la Drôme, SRAL Rhône-Alpes

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, Earl les Vergers du Puits, Ets Bernard, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovapro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA.

Ce bulletin sera produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.